



Charte Diversité, Equité, Inclusion

Juillet 2024

Avant-propos

Chez VO Group, nous croyons fermement que chaque individu contribue à la réussite de notre projet commun et mérite ainsi d'être reconnu, respecté et valorisé. Notre engagement en matière de Diversité, Équité et Inclusion (DEI) repose sur la conviction que si la richesse humaine et sociale de notre entreprise est bien notre plus grande force, elle est également le reflet de notre Société.

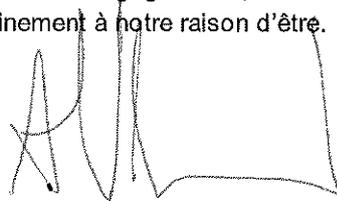
Nous nous engageons à créer un environnement où chacun se sent inclus et capable de s'épanouir, indépendamment de son origine, de son genre, de son orientation sexuelle, de ses capacités ou de toute autre caractéristique personnelle. Valoriser la diversité des perspectives et des expériences est primordial pour VO; elles enrichissent notre culture d'entreprise et renforcent nos liens sociaux.

Ensemble, nous voulons construire une organisation où l'équité et l'inclusion sont au cœur de nos interactions quotidiennes, favorisant ainsi un espace de travail harmonieux, respectueux et collaboratif. Chez VO Group, nous ne nous contentons pas de promouvoir la DEI en surface ; ces valeurs sont profondément ancrées dans notre ADN pour transformer concrètement notre manière de travailler, de concevoir nos projets et de vivre ensemble.

Notre Charte DEI reprend nos principes et nos engagements, confirmant notre volonté de créer un avenir où chacun trouve sa place et contribue pleinement à notre raison d'être.



Xavier Vincent
CEO



Alexandre Velleuer
CEO

Diversité & Inclusion – de quoi parle-t-on ?

Nos choix de définitions

La Diversité est l'ensemble de nos facettes visibles et invisibles qui nous rendent uniques. Une entreprise diversifiée est composée de collaborateurs avec des caractéristiques différentes telles que le sexe, l'origine ethnique, l'âge, la personnalité, le milieu socio-économique, l'orientation sexuelle, les diversités fonctionnelles, les convictions politiques et religieuses, etc.

L'Équité: C'est la garantie offerte aux individus d'une même organisation de bénéficier des mêmes opportunités quels que soient leurs situations ou besoins. C'est la reconnaissance de ces contextes différenciés et leur prise en compte pour compenser des situations défavorables et assurer un traitement juste de tous les individus composant l'organisation.

L'Inclusion est représentée par l'ensemble des pratiques au sein d'une organisation mis en place pour assurer d'une part, la compréhension, le respect, et la valorisation de cette diversité, et d'autre part, le développement d'un état d'esprit renforçant cette diversité au sein de l'organisation. Une entreprise inclusive englobe les différences individuelles en créant un sentiment d'appartenance, d'équité, de respect pour tous et toutes et de liberté d'être ce que nous sommes tout en respectant ce que les autres sont.

Nos principes fondamentaux

1. Éviter toute forme de discrimination et de sentiment d'exclusion, et renforcer l'équité
2. Créer une expérience de travail positive pour tous et valoriser l'apport de chacun
3. Encourager et renforcer la diversité de nos équipes et de nos partenaires
4. Engager l'ensemble de VO (CEO, managers, employés) dans la démarche diversité, équité et inclusion.
5. Évaluer et améliorer régulièrement notre approche en faveur de l'inclusion.

Nos engagements

1. Créer et communiquer sur une politique DEI claire au sein de VO, auprès des employés de VO, les partenaires, les fournisseurs et les clients.
2. Mettre en place un espace de travail inclusif concret: mettre la politique d'inclusion de VO à disposition de tous et nommer un référent neutre pour accueillir et signaler les dysfonctionnements, s'engager à agir et à apporter une réponse appropriée.
3. S'engager à n'exclure personne : Garantir nos principes fondamentaux dans notre gestion HR, y inclus le processus de recrutement, le lieu de travail, et les des activités et événements internes.
4. Investir dans la formation et la sensibilisation : Former continuellement tous les membres sur les enjeux et spécificités liés à la DEI (Diversité, Équité, Inclusion) et prévoir des modules spécifiques en fonction des rôles jouer dans l'entreprise
5. Valoriser la diversité et l'employabilité pour tous : Prendre en compte les diversités et caractéristiques de chaque personne tout au long de la carrière.
6. Evaluer et améliorer de manière continue : S'assurer de l'évolution et de la progression des démarches et des objectifs DEI chez VO, en interne comme en externe.
7. Assurer une communication inclusive : Mise en place d'une communication interne inclusive et multiculturelle, dans le respect de la diversité, garantissant notamment la transparence de l'information.